



Circulaire n°7 – Année 2017-2018

AMM

Les fiches d'inscriptions pour le mois de janvier sont à rapporter au secrétariat ou à la garderie pour **le 20 décembre**.

Les feuilles d'inscription sont également imprimables sur le site internet de l'école.

Médicaments

En cette période, de nombreux enfants sont malades.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de mettre des médicaments** dans le cartable ou dans les poches de votre enfant.

Les médicaments ne seront donnés à l'école que très exceptionnellement, avec une ordonnance et une décharge des parents.

Pensez à demander à votre médecin de prescrire les traitements matin et soir uniquement, si possible.

PAI

Nous vous rappelons que si votre enfant fait des allergies ou de l'asthme, il faut faire établir un projet d'accueil individualisé, qui comporte l'ordonnance du médecin avec les médicaments à donner en cas de problème ainsi que le protocole d'urgence, établi par le médecin également.

Le médecin scolaire ne validera ensuite le PAI, que si tous ces documents sont apportés à l'école.

Vêtements lors du voyage CE1

Certains enfants n'ont pas récupéré tous leurs vêtements au retour du voyage.

Merci de vérifier dans vos placards que certains vêtements n'ont pas été mis dans la valise de votre enfant par erreur.

Portails

Vous avez été destinataire d'un message vous donnant les indications sur les fonctionnements des portails.

Je vous rappelle qu'**il ne faut pas toucher au portail motorisé**, Bd Charles de Gaulle, quand il s'ouvre ou quand il se ferme car sinon, il se met en sécurité et reste bloqué.

Pour sortir, vous avez reçu des photos vous indiquant où se trouvent les boutons poussoir, que seuls les adultes ont le droit d'actionner.

Célébrations

Les célébrations auront lieu le mardi 19 décembre pour les élèves de maternelle et CP, et le vendredi 22 décembre pour les élèves du CE1 au CM2. Vous êtes invités, si vous le souhaitez, à rejoindre les enfants à l'église.

Bilans de fin de période

Les bilans vont être donnés sous format papier, la semaine du 18 décembre.

Les bilans sont aussi à consulter par voie numérique ; nous vous rappelons que vous avez reçu un code pour les consulter, si vous recevez les circulaires par mail. (*Si ça n'est pas, n'hésitez pas à les demander aux enseignants*).

Il faut obligatoirement les signer sur le site afin que les enseignants voient bien que vous les avez consultés. Merci d'avance.

Abonnements Bayard

Si votre enfant souhaite s'abonner à un ouvrage de la collection Bayard ou si vous souhaitez le lui offrir pour Noël, nous avons des livrets d'abonnement à l'école.

Nous avons également des pochettes avec quelques livres. Si vous souhaitez les avoir à la maison, merci de nous en informer et nous vous les ferons parvenir.

Garderie

Le vendredi 22 décembre, soir des vacances scolaires, la garderie fermera à 17h30. Merci d'inscrire votre enfant si vous avez besoin de ce service.

Vacances

Les vacances commenceront vendredi 22 décembre au soir et se termineront le lundi 8 janvier au matin.

Emmanuelle COADOU